

CONGO

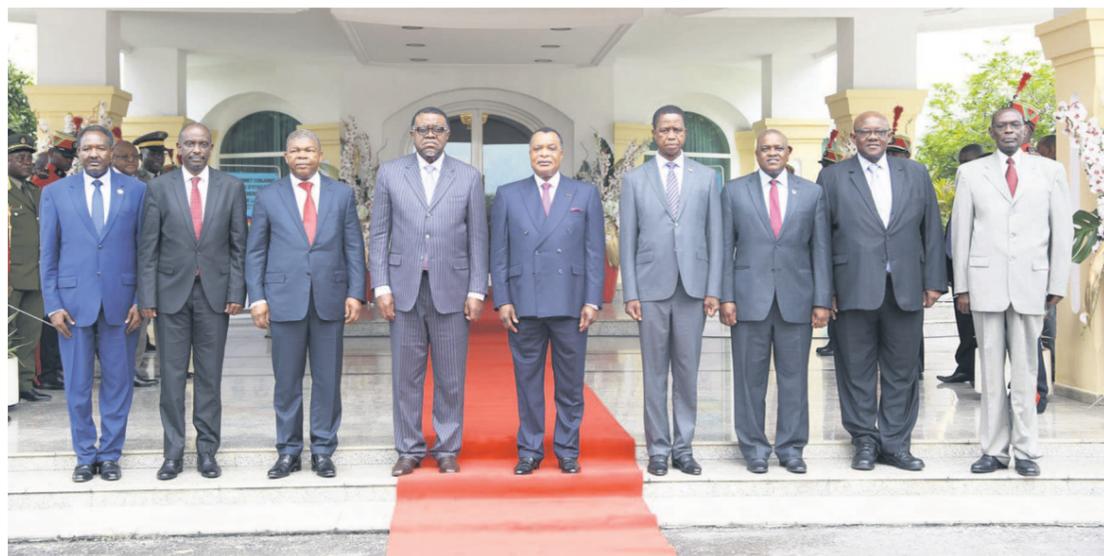
LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3396 - JEUDI 27 DÉCEMBRE 2018

SOMMET DE BRAZZAVILLE SUR LA RDC

Des émissaires de la Cirgl et de la SADC
à Kinshasa ce jeudi

La photo de famille des dirigeants de la Cirgl et de la SADC

Les chefs d'Etat et de gouvernement de la Conférence internationale sur la région des grands lacs (Cirgl) et de la Commission de développement d'Afrique australe (SADC), réunis hier à Brazzaville, ont décidé de dépêcher, ce 27 décembre, auprès du président de la République démocratique du Congo (RDC), Joseph Kabila, absent et non représenté, deux envoyés spéciaux afin de lui rendre compte des conclusions de leurs travaux.

La délégation sera composée des ministres des Affaires étrangères du Congo pour le compte de la Cirgl et de son homologue de la Zambie pour le compte de la SADC.

Le sommet convoqué hier à l'initiative des dirigeants des deux ensembles sous-régionaux dont la RDC est membre, avait à son ordre du jour le difficile processus électoral dans ce pays. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont notamment exprimé leur préoccupation suite aux violences pendant la campagne électorale et réaffirmé leur disponibilité à accompagner la RDC dans cette période jugée sensible.

Page 16

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Les élans du cœur envers
les enfants

L'épouse du chef de l'Etat posant avec les récipiendaires

Célébrée le 25 décembre de chaque année, la fête de Noël a offert l'occasion au gouvernement, aux associations, aux partenaires et aux individualités de réaliser des actions de charité, de solidarité et d'amour envers les tout-petits.

En effet, des repas, des jouets et autres gadgets ont été mis à la disposition des enfants vivant en famille et dans les orphelinats. Certains donateurs ont porté leur choix sur les enfants admis en milieux hospitaliers pour leur apporter le sourire et l'espoir en cette journée particulière.

Pages 5 et 6

FRAIS SCOLAIRES

L'Apeec déclare ne pas être
en complicité avec le gouvernement

Réagissant aux propos de certains députés, lors de la dernière séance des questions orales avec débat au gouvernement, au sujet des frais scolaires, le président de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo (Apeec), Christian Grégoire Epouma, a précisé que la circulaire signée conjointement par les ministères en charge de l'Education sur la répartition des

contributions des parents d'élèves ne signifie pas la suppression de la gratuité des frais scolaires décidée par l'Etat congolais en 2008.

Selon lui, il n'y a pas de complicité entre son organisation et les ministères concernés en ce qui concerne le paiement des frais scolaires, l'Apeec étant, a-t-il rappelé, un partenaire du gouvernement dans le domaine éducatif. Page 8

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise
réitère son appel
au dialogue

Pascal Tsaty Mabiala, le chef de file de l'opposition congolaise

Le chef de file de l'opposition congolaise, Pascal Tsaty Mabiala, a, au cours d'une conférence de presse tenue hier, réitéré la nécessité de la tenue d'un dialogue politique afin, pense-t-il, de préserver le climat de paix et garantir la quiétude générale capable de conduire le pays aux échéances électorales futures. « Nous irons à ce dialogue sans préalables possibles et avec ou sans la communauté interna-

tionale comme l'exigent certains. Pour nous, il suffit que le gouvernement nous exprime sa volonté de dialoguer », a déclaré Pascal Tsaty Mabiala.

Page 3

Éditorial

J-3

Page 2

Editorial

J - 3

Ainsi donc, dans très exactement trois jours, les électeurs de la République démocratique du Congo (RDC) choisiront non seulement leur président, mais aussi les hommes et les femmes qui les représenteront dans les différentes institutions démocratiques nationales et provinciales. Une tâche d'autant plus importante que chacun ou chacune d'elles devra l'assumer dans des conditions très particulières étant donné la situation pour le moins instable qui caractérise cette partie du continent africain.

Rien aujourd'hui n'étant joué dans les dizaines de milliers de circonscriptions que compte la RDC, personne ne peut dire avec certitude ce qu'il sortira du vote qui se déroulera dimanche, si tout va bien, sur toute l'étendue du pays. Mais ce qui apparaît d'ores et déjà évident est bien le fait que les élus, qu'ils appartiennent à la majorité présidentielle ou qu'ils se réclament de l'opposition, devront assumer dès leur élection de lourdes, très lourdes responsabilités, parmi lesquelles figurera en bonne place l'unité de cet immense pays.

Chacun sait, en effet, que les richesses naturelles dont regorge notre voisine et notre sœur attisent toutes les convoitises, nourrissent toutes les ambitions, sont au cœur de toutes les crises que le pouvoir central doit gérer ou prévenir. La nature humaine étant ce qu'elle est, l'on peut tenir pour certain que, sitôt l'échéance électorale passée, les nouveaux élus, qu'ils soient au sommet de l'Etat ou qu'ils assument leur fonction au bas de l'échelle publique, seront l'objet de pressions tout aussi fortes que celles constatées sur le terrain ces dernières décennies.

Demain plus encore qu'hier, par conséquent, le défi que devra relever la société civile par l'intermédiaire de ses élus sera de faire en sorte que l'Etat garantisse l'unité du pays, lutte contre les pressions extérieures, restaure la paix partout où elle est mise en danger. Exactement comme ont su le faire les Congolais de la rive droite du fleuve Congo lorsque des divisions internes ont menacé leur unité.

Si chaque électeur de la RDC, dimanche, est mû par cette volonté, le meilleur et non le pire sortira à coup sûr des différents scrutins qui marqueront ce 30 décembre 2018.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le bureau politique du Club 2002-PUR se réunira en début d'année prochaine

Parmi les affaires qui seront inscrites à l'ordre du jour, figure en bonne place, l'adoption du budget exercice 2019 dont l'avant-projet a été proposé par le secrétariat permanent.

La décision a été prise le 20 décembre à Brazzaville à l'issue de

« *Le secrétariat permanent note avec satisfaction le fonc-*



Juste Désiré Mondelé, secrétaire général du Club 2002 PUR

la réunion du secrétariat permanent du Club 2002 PUR (Parti pour l'unité et la République), élargie aux présidents départementaux et présidée par son secrétaire général, Juste Désiré Mondelé. En effet, la prochaine session du bureau politique sera convoquée le 30 janvier 2019. Les participants ont, en outre, décidé de déployer une commission dans tous les départements du pays. Placée sous la supervision du secrétaire général, chargé de l'organisation et de la vie du parti, cette structure aura pour mission de finaliser le travail de consolidation amorcé.

tionnement normal et régulier de nos structures intermédiaires et de base, en dépit de quelques difficultés liées à la situation socioéconomique que le pays traverse. Il appelle à continuer le travail de consolidation de la base du parti par la redynamisation et une animation régulière », a souligné le secrétariat permanent, dans le communiqué final de sa rencontre.

Analysant la situation politique nationale, le secrétariat permanent du Club 2002 PUR a rappelé que celle-ci reste marquée par la poursuite des négociations avec

le Fonds monétaire international ; l'exécution sans heurts des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités du 23 décembre 2017 dans le Pool. Il a aussi cité la situation sociale difficile due à la crise économique qui n'est pas la particularité du Congo. Le secrétariat permanent a, par ailleurs, suivi le compte rendu de la déclaration de la majorité présidentielle du 7 novembre 2018 relative au « *supposé génocide des Laris dans le département du Pool* ». C'est ainsi qu'il condamne avec « *force l'aventurisme de certains citoyens qui, par leurs écrits, tentent de briser le tissu de l'unité nationale acquise à prix de moult sacrifices* ». S'appuyant sur le 1er article de la Constitution du 25 octobre 2015, qui stipule que : « *Le Congo est une République unitaire et indivisible. Ainsi, toutes les composantes de son peuple forment une seule et même communauté nationale* », le Club 2002 PUR appelle le peuple congolais à la vigilance et à la solidarité afin, dit-il, de barrer la route à tous ceux qui veulent déstabiliser les institutions de la République.

Les participants à cette rencontre ont, enfin, félicité le président-fondateur du parti, le révérend Wilfrid Guy César N'Guesso, pour tous les efforts qu'il ne cesse de consentir pour son fonctionnement et ont réaffirmé leur soutien indéfectible au président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués :

Roger Ngombé, Christian Brice Elion

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa

Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane

Mambou Loukoula,

Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef

de service), Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué

(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia

Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice

Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikou-

mat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la

Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-

Coordonnateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa,

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Culture : Nioni Masela

Sports : Martin Enyimo

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,

Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,

Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani

Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs :

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie :

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :

Mildred Moukenga

Chef de service publicité :

Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé

Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila

Coordonnateur adjoint chargé du suivi

des services généraux: Jules César Olebi

Chef de section Electricité et froid:

Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno

Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :

Martial Mombongo

Chef de service préresse : Eudes

Banzouzi

Gestion des stocks : Elvy Bombete

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet

Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Bra-

zaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.

Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gues-

so, immeuble Les Manguiers (Mpila),

Brazzaville, République du Congo /

Tél. : 06 700 09 00 /

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise évoque la nécessité d'un dialogue politique

A la faveur de la conférence de presse qu'il a animée le 26 décembre, à Brazzaville, Pascal Tsaty Mabiala a indiqué que le Congo fait face à une crise multidimensionnelle aiguë, estimant qu'à deux ans de l'élection présidentielle, une concertation nationale inclusive s'impose afin de discuter des grands sujets d'intérêt national.

Quatre points forts ont constitué la toile de fonds de l'échange du chef de l'opposition avec la presse, tenu au siège social de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), devant une foule de militants, donnant l'impression d'un meeting en salle.

Dans son mot liminaire, Pascal Tsaty Mabiala, principal orateur, a présenté en premier lieu un tableau sombre de la situation socio-politique et sécuritaire qui prévaut au Congo depuis quelques temps, selon lui. Il a relevé que le pays traverse actuellement une période tumultueuse, laissant présager un mauvais climat social dont la panacée reste l'organisation d'un dialogue inclusif entre les acteurs politiques.



Pascal Tsaty Mabiala (au milieu) entouré des membres de sa plate-forme politique/Adiac

« Dans un souci d'apaisement, l'opposition politique congolaise en appelle à la réconciliation nationale et invite très respectueusement le président de la République à répondre à la forte adhésion populaire, en faveur d'un dialogue national. A deux ans d'une élection majeure, qui pourrait être le prétexte à tous les débordements, pourquoi ne pas saisir le courant de 2019 pour organiser cette grande rencontre des forces politiques nationales et de la société civile ? », s'est interrogé Pascal Tsaty Mabiala. Pour préserver le climat de

paix et garantir la quiétude générale dans le pays, l'opposition politique congolaise a souligné qu'elle prendra une part active à cette énième concertation, sans préalables possibles, pourvu que le gouvernement exprime la volonté de dialoguer.

« Nous irons à ce dialogue politique sans préalables, avec ou sans la communauté internationale comme souhaitent certains. Pour nous, il suffit seulement que le gouvernement nous exprime la volonté de dialoguer », a renchéri le chef de l'opposition congolaise et premier secrétaire général de l'Upads.

La crise économique imputable à la gabegie financière

Parlant de la crise économique et financière qui continue de frapper l'économie congolaise, l'opposition jette l'opprobre sur le gouvernement. Elle soutient que le Congo souffre plus de la mauvaise gouvernance financière que de la crise. Une gestion calamiteuse, a indiqué ce cartel politique, qui a rendu la dette congolaise insoutenable car, ayant atteint à ce jour 120% du produit intérieur brut et qui empêche le Fonds monétaire international (FMI) de conclure un programme d'ajustement structurel avec le Congo.

« L'économie congolaise souffre des effets de bas prix du pétrole, d'une dette insoutenable et des défis importants liés à la gouvernance. Les faiblesses dans la gouvernance et la corruption ont exacerbé les lacunes dans la mise en œuvre des lois et règlements », a martelé Pascal Tsaty Mabiala, paraphrasant les conclusions de la dernière revue du FMI dans le pays.

Par ailleurs, l'opposition congolaise a salué le processus de pacification du département du Pool en cours, enclenché depuis la signature, le 23 décembre 2017 à Kinkala, de l'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités entre le gouvernement et la partie rebelle, soulignant qu'elle tient à son achèvement.

A titre de contributions, cette plate-forme politique a fait quelques propositions au gouvernement. Celles-ci portent, entre autres, sur l'effectivité de transfert des compétences de l'Etat vers les collectivités locales ; l'aboutissement heureux des négociations avec le FMI.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le ministre de l'innovation technologique salue l'impact de la recherche dans le traitement de boues d'hydrocarbures à la Coraf

Fruit de la coopération Congo-Saint-Marin, le procédé a été mis en pratique à la Congolaise de raffinage (Coraf) par la transformation et la dégradation en sols riches en matières organiques.

Le ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, qui a effectué, le 24 décembre, une visite dans l'espace de traitement de boues d'hydrocarbures du bio-centre de la Coraf, a souligné la nécessité d'exporter cette dynamique. Il a également évoqué l'importance de renforcer la collaboration entre le Congo et la République de Saint-Marin. Dans le cadre de cette coopération, avec l'aide du bureau Tolin Mazza, le procédé de transformation qui accélère la dégradation du pétrole déversé dans la nature a été partagé avec l'Institut national de recherche en sciences exactes et naturelles (Irsen), indique un communiqué de presse du ministère en charge de la recherche scientifique.

En effet, la Coraf qui s'inscrit dans la politique de développement durable utilise ce procédé mis au point par la collaboration de la technologie de la République de Saint-Marin et du Congo. Elle est, d'ailleurs, la seule raffinerie sur la côte ouest-africaine à recycler ses boues sans faire recours à l'extérieur. Pendant cette visite guidée, le chef des projets de la société Green service, Marcello Della Corte, a expliqué ce procédé qui consiste à sélectionner les bactéries présentes dans la nature et qui créent un consortium des catalyseurs qui accélèrent le procédé naturel de transformation de boues d'hydrocarbures. Accompagné du préfet, du premier vice-président de la mairie de Pointe-Noire et de l'administrateur-maire de l'arrondissement 2 Mvouvou, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a remis à l'Irsen un lot d'équipements pour les laboratoires de microbiologie et d'analyse des sols. Composés d'un spectrophotomètre, d'un photomètre de flamme, des consommables et des lampes pour la mesure des métaux lourds, ces



Le ministre et les autorités administratives de Pointe-Noire/DR

équipements seront utilisés pour atteindre les objectifs de la quantité et de la qualité d'hydrocarbures déversés dans la nature et la restauration des sites pollués.

Notons qu'en créant le ministère

de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, lui a prescrit quelques missions cardinales. Il s'agit, entre autres, de refonder la recherche

scientifique sur l'essentiel ; mieux équiper les laboratoires ; améliorer la gestion des unités de recherche et remettre l'utilisateur au centre du système scientifique.

Parfait Wilfried Douniama

CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Vulgarisation de la loi créant l'institution

Le ministère des Affaires sociales et de l'action humanitaire a organisé, le 21 décembre à Brazzaville, un atelier de sensibilisation au document et à ses textes d'application, en prélude aux assemblées générales électives des membres de la structure.

L'atelier a connu la participation des membres des organisations des personnes vivant avec handicap et celles œuvrant dans le domaine du handicap. Ainsi, les participants ont suivi deux communications dont celle portant sur la loi organique n° 26-2018 du 7 août 2018, déterminant l'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, présentée par le directeur de cabinet de la ministre de tutelle, Christian Aboké-Ndza. La seconde communication, portant sur le décret fixant les modalités de sélection des

membres ayant voix délibérative au sein de ce Conseil, a été faite par le directeur général des Affaires sociales, Rock Christian Mabilia.

Ouvrant les travaux, la ministre des Affaires sociales et de l'action humaine, Antoinette Dingo Dzondo, a invité les participants à manifester un intérêt par une participation active. Elle a également espéré qu'au sortir de cette rencontre, les participants devraient être suffisamment aguerris pour effectuer le bon choix des délégués qui porteront leurs voix au sein du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Elle a, par ailleurs, rappelé que le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, avait promulgué, le 6 novembre 2015, la nouvelle Constitution du pays, votée lors du référendum organisé le 25 octobre de la même année. L'organisation, la composition et le fonctionnement du Conseil consultatif des



Les participants/Adiac

personnes vivant avec handicap sont déterminés dans la loi organique. Une loi élaborée, selon Antoinette Dingo Dzondo, avec la participation effective des organisations des personnes vivant avec handicap, suivant l'adage cher aux personnes vi-

vant avec handicap, à savoir « Rien pour nous sans nous ». Cette loi s'inspire, en outre, de la convention relative aux droits des personnes handicapées et de son protocole facultatif dont le Congo est partie prenante. Au terme de cette session et

après des échanges fructueux et riches, les participants ont salué l'initiative du ministère et se sont engagés à tout mettre en œuvre pour la bonne tenue des élections des membres de leur conseil consultatif.

Parfait Wilfried Douniama

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°011 / DURQuaP / 2018
REPUBLICQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)**

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER LES PLANS DIRECTEURS D'URBANISME, LES PLANS D'URBANISME DE DETAIL ET LES PLANS DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DES VILLES DE POINTE-NOIRE ET DE BRAZZAVILLE

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : CG-DURQuaP-015BIS-SC-SFQ

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant « Elaboration des Plans Directeurs d'Urbanisme, des Plans d'Urbanisme de Détail et des Plans de Restructuration des Quartiers Précaires des villes de Brazzaville et de Pointe-Noire ».

2. Les services de consultant (« Services ») consistent à produire les documents suivants :

Pour la ville de Brazzaville

- Un (01) document de Plan de Restructuration de Quartier (PRQ) Moukoundzi-Ngouaka de l'arrondissement 1 Makélékélé de la ville de Brazzaville ;
- Un (01) document de Plan de Restructuration de Quartier (PRQ) Soukissa dans l'arrondissement 5 Ouenzé de la ville de Brazzaville ;
- Un (01) document de Plan de Restructuration pour chacun des deux (2) nouveaux quartiers à sélectionner dans la ville de Brazzaville ;
- Un (01) document de Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la ville de Brazzaville, à l'horizon 2035 ;
- Un (01) document de Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) de la ville de Brazzaville.

Pour la ville de Pointe-Noire

- Un (01) document de Plan de Restructuration de Quartier (PRQ) de Tchiniambi dans l'arrondissement 4 Loandjili de la ville de Pointe-Noire ;
- Un (01) document de plan de restructuration de quartier (PRQ) Mboukou dans l'arrondissement 3 Tié-Tié de la ville de Pointe-Noire ;
- Un (01) document de Plan de Restructuration pour chacun des deux (2) nouveaux quartiers à sélectionner dans la ville de Pointe-Noire ;
- Un (01) document de Plan Directeur d'Urbanisme (PDU) de la ville de Pointe-Noire, à l'horizon 2035 ;
- Un (01) document de Plan d'Urbanisme de Détail (PUDé) de la ville de Pointe-Noire.

3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral / Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP)

invite les firmes de consultants (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont : (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.) ; (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent) ; (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, (« Directives de Consultants »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.

6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de sélection fondée sur la qualité « SFQ » telle que décrite dans les Directives de Consultants.

7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.

8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 11 janvier 2019 à 13 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP

A l'attention du Coordonnateur

Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya) ; Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO ; BP : 14 729 – Brazzaville – République du Congo.

Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29

Email : cepdurquapdgg@gmail.com

**Le Coordonnateur du Projet,
BATOUNGUIDIO.-**

PROTECTION DE L'ENFANT

Le gouvernement rappelle l'impérieuse nécessité d'observer la réglementation en vigueur pendant les fêtes

Dans un message rendu public à la veille de Noël, le 24 décembre, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, a invité les parents et les jeunes au devoir de responsabilité et à la prudence en cette période.

Les fêtes de Noël et de Nouvel an demeurent, comme toujours, des occasions offrant des merveilleuses opportunités de retrouvailles, de divertissement et de joie à la population. Selon la ministre en charge de l'éducation civique, ces événements peuvent aussi très vite, si l'on n'y prend garde, se muer en messes d'inversion de valeurs civiques et morales. Les conséquences étant des situations induites désastreuses pour les enfants et les familles, voire la société.

C'est ainsi qu'elle a rappelé l'impérieuse nécessité d'observer la réglementation en vigueur au Congo, afin de protéger les enfants et prémunir la société des vices qui alourdissent son essor vers la béatitude. « Il est souvent observé, pendant ces moments



La ministre Destinée Hermella Doukaga rendant public le message Nimi

d'euphorie, à la faveur d'une tradition populaire déplorable qui, désormais tire l'ampleur de son extension dans nos villes, que des jeunes, mineurs somme toute, accourent les avenues et les rues jusqu'à des heures indues et s'enlissent dans des bars, bistros et autres lieux de jouissance habituellement interdits d'accès au regard de leurs âges », a fait remarquer Destinée Hermella Doukaga, dénonçant la complicité des parents ou des administrateurs de ces lieux de jouissance.

Paraphrasant Victor Hugo, la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a indiqué que « le droit et la loi sont les deux forces : de leur accord naît l'ordre, de leur antagonisme naissent les catastrophes ». Elle a précisé : « Il est clair que le droit aux loisirs et à la parade est un droit sous condition de la loi, une exigence qui appelle les parents au respect scrupuleux des dispositions de la loi n°60-18 du 16 janvier 1960 tendant à protéger la moralité de la jeunesse congolaise et de

celles de la loi n°6-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo, particulièrement pendant cette période festive et en tout temps de façon générale ». Elle compte, par ailleurs, sur l'application, par la force publique, du décret n°60-95 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des débits de boissons, bars-dancing et le décret n°60-94 du 3 mars 1960 réglementant la fréquentation des salles de cinéma et des spectacles pour les enfants de moins de 16 ans. Ceci avec professionnalisme et la dextérité en cette période de fête et en tout temps. « J'encourage la force publique à faire davantage preuve de professionnalisme dans l'encadrement et la protection de la population en cette période particulière en l'assurant de sa présence, dans un esprit de respect des droits et de la dignité de la personne humaine, dans l'intransigeance et l'impartialité qu'exige la teneur de la loi », espère-t-elle.

S'adressant aux parents et aux jeunes, elle les a invités au devoir de responsabilité et à la prudence

car, a-t-elle dit, la fête ne devrait pas être la date, pour les jeunes, de se livrer à des entreprises répréhensibles. Il s'agit notamment de l'organisation des exhibitions obscènes ; la consommation abusive des alcools et des drogues ainsi que des stupéfiants ; les rixes de toutes formes ; le vol, le viol et autres inciviques qui perturberaient l'ordre public. Ces comportements néfastes exposeraient dangereusement les jeunes aux maladies sexuellement transmissibles et aux grossesses précoces. « J'invite donc les jeunes filles et garçons à la mesure ; les parents à la vigilance », a conclu Destinée Hermella Doukaga.

Notons que dans le but de privilégier l'approche pédagogique de l'appropriation des lois de la République par les citoyens, les services du ministère en charge de l'Education civique ont effectué des descentes régulières de proximité à l'endroit des tenanciers des bars-dancing et autres lieux de jouissance dans les principales villes du pays, dans la période de janvier à octobre.

Parfait Wilfried Douniama

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Trois cents enfants vivant avec handicap reçoivent des cadeaux

Le 25 décembre à Brazzaville, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, a fait la joie des enfants à morbidité réduite, en leur distribuant des jouets et des vivres, accompagnés de petits câlins.

Les trois cents enfants sont venus de plusieurs Instituts et centres spécialisés en la matière, ainsi que des associations : Institut de jeunes sourds; Institut national des aveugle du Congo; l'Institut psychopédagogique ; la Fondation sur un pied d'égalité ; l'Association pour le développement de la réadaptation et le bien-être, sans oublier des circonscriptions d'action sociale de Madibu, Makélékélé, Djiri et Talangaï.

Pour l'occasion, le gymnase Michel d'Ornano, habituellement réservé aux rencontres sportives, s'est vite transformé en un lieu féérique. La gaieté et l'engouement marquaient le visage des gamins qui comptaient parmi eux les encadreurs et quelques parents venus accompagner certains d'entre eux.

Ce moment riche en émotions et en surprises a été l'occasion d'offrir un instant de bonheur à ces jeunes souvent oubliés

qui méritent une attention particulière de la société. L'ambiance festive a été marquée par un décor exceptionnel avec l'animation d'un per-

pelé l'élan de générosité dont la présidente de la Fondation Congo Assistance a toujours fait montre et que cette année, a-t-elle ajouté, « la pre-

les familles unies où les parents témoignent de leur amour envers les enfants », soulignant : « Un moment que nous ne bénéficions pas toujours ».

pour un parent que de voir son enfant exprimer sa joie même si le quotidien n'est pas toujours facile. Offrir une telle opportunité à des enfants vivant avec un handicap est un geste remarquable », a affirmé l'un des parents.

En effet, le geste de la première dame du Congo intervient quelques jours après la célébration, début décembre, de la Journée mondiale des personnes handicapées sur le thème « Autonomiser les personnes handicapées et assurer la participation et l'égalité ».

Au Congo, le pourcentage des personnes à mobilité réduite est de 1,4%, soit 52 935 personnes selon le recensement général de la population et de l'habitat de 2007. Ce chiffre peut être en augmentation au regard des maladies invalides de type accident vasculaire cérébral et les catastrophes naturelles provoquées par l'homme.

Cette énième édition de la célébration de l'arbre de Noël se voulait être un moment de partage et de solidarité vis-à-vis des jeunes vivant avec un handicap et qui, souvent, ont difficilement accès à l'éducation. Leur insertion sociale et professionnelle est parfois hypothétique.

Yvette Reine Nzaba



L'épouse du chef de l'Etat posant avec les récipiendaires

sonnage déguisé.

Cette cérémonie a été précédée, dans la matinée, par une autre distribution de jouets et vivres par la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'Etat, dans trois orphelinats de la ville.

Après avoir donné la signification de Noël et souhaité joyeuse fête à tous les enfants, Blandine Malila a, dans son mot de circonstance, rap-

porté l'élan de générosité dont la présidente de la Fondation Congo Assistance a toujours fait montre et que cette année, a-t-elle ajouté, « la première dame du Congo a voulu marquer une attention particulière aux enfants handicapés, souvent marginalisés ».

Visiblement émus, les enfants, par la voix de leur collègue déficiente visuelle, n'ont pas manqué de remercier l'épouse du chef de l'Etat pour son « aimable sensibilité sociale » à leur égard. La fête de Noël, ont-ils fait savoir, « est un moment symbolique pour

Jovanhy, 6 ans, a tenu à exprimer son émotion. « Je suis content d'assister à cette fête et de recevoir un cadeau. Je ne m'attendais pas à ça et je suis vraiment surpris. Ça me fait plaisir d'être ici avec d'autres enfants comme moi », a-t-il déclaré.

L'initiative a été également saluée par des parents et encadreurs de ces enfants. « Ce moment est magique. Il n'y a rien de plus réconfortant



METSTOIAUROUGE

POUR LES FÊTES
LE PRIX DU MEGA PASSE
DE 90F À 5F
APRÈS ÉPUISEMENT DU
FORFAIT INTERNET
ACTIVÉ



LE RESEAU DES SMARTPHONES

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le CHU a offert des jouets aux enfants hospitalisés

Pour la énième année consécutive, plus d'une centaine d'enfants malades ont reçu des mains du directeur des ressources humaines de l'établissement sanitaire, Emery Blanchard Mbossa, des cadeaux composés de petites voitures, de poupées ou même des jeux de société, ainsi qu'un goûter pour parents et enfants.



La remise des jouets aux enfants hospitalisés

Très heureux de la réussite de l'événement, le directeur des ressources humaines, Emery Blanchard Mbossa, a déclaré: « Chaque 25 du mois de décembre, on a toujours organisé cette activité au Centre hospitalier universitaire (CHU), malgré les tensions de trésorerie qui nous avons, qui ne sont peut-être pas propres à nous seulement. On a pu quand même avoir quelque chose pour offrir aux enfants qui sont malades hospitalisés au CHU et c'est une grande joie. Je remercie tous ceux qui ont

contribué pour que cet événement réussisse ».

A noter que cette action a débuté par une messe d'action de grâce particulière dédiée aux enfants malades.

L'abbé Alain Miyindou, aumônier auprès du CHU, a expliqué que la célébration de Noël n'était pas un moyen de gâter les enfants mais de partager et méditer avec eux sur le sens de la venue de l'enfant Jésus. « Jésus, en venant dans la chaire, a voulu que nous prenions sa divinité; que l'homme soit amour », a-t-il indiqué.

Guillaume Ondzé

Cinq cents enfants de Kintélé dans l'allégresse



Stella Mensah Sassou N'Guesso avec les enfants/Adiac

« Nous avons rassemblé ces enfants venus de cinq écoles primaires et douze quartiers de la commune de Kintélé pour promouvoir un meilleur vivre ensemble », a déclaré la présidente du Conseil municipal de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, organisatrice du rendez-vous festif en partenariat avec l'association Elikia ya Congo, présidée par Nzambila Mwéné Indzoh. En dehors des cadeaux de diverses natures mises à leur disposition, ces enfants âgés de 8 à 10 ans ont été soumis aux jeux éducatifs : concours de musique, de danse, série de questions réponses de culture générale...

Par ailleurs, Stella Mensah Sassou N'Guesso, satisfaite d'avoir passé ce moment avec les enfants de ses mandants, a souhaité une bonne suite de scolarité aux écoliers car, dès janvier, il sera question de retourner à l'école et faire de bons résultats.

Rominique Makaya

Juste Désiré Mondelé festoie avec les enfants de Ouénzé 1

Le député de la première circonscription électorale du cinquième arrondissement de Brazzaville a distribué, le 25 décembre, des jouets à environ deux-cent enfants de cette partie de la ville capitale.



Juste Désiré Mondelé et l'administrateur-maire de Ouénzé remettant les cadeaux aux enfants/DR

Comme il est de coutume depuis plusieurs années, certains parents n'ont pas effectué beaucoup de dépenses pour les jouets des enfants. C'est le cas de Ouénzé 1 où le député Juste Désiré Mondelé a mis à profit l'après-midi de mardi pour fêter avec les plus jeunes. La cérémonie de remise de cadeaux s'inscrivait dans le cadre du lancement de la kermesse « l'Espace Ouénzé, Lisanga ya Noël », au terrain CFCO (X-Oil Ouénzé). Ainsi, divers cadeaux, répartis en six catégories de jouets dont des poupées, des ballons, des pianos, des robots, des talkies walkies et des cuisines complètes ont été partagés aux enfants. « Ce rendez-vous annuel a tenu ses promesses », a lancé un parent après que ces quatre enfants ont reçu des cadeaux.

Remettant des dons à un échantillon de jeunes, le conseiller spécial, chef du département politique du président de la République, a rappelé qu'aucun critère

n'a été mis en valeur pour sélectionner les bénéficiaires. « C'est toujours un bonheur de se retrouver autour des enfants. Aujourd'hui c'est Noël, l'occasion de faire en sorte qu'en ce moment difficile que traverse notre pays, les enfants trouvent le sourire. Cela nous donne la force d'aller de l'avant parce que, voir les enfants en train de jouer est un bonheur. En tant que père de famille, j'invite les Congolais à faire un geste aux enfants car, ils sont l'avenir de notre pays », s'est réjoui Juste Désiré Mondelé, annonçant la poursuite de cette action de générosité en cette période festive en faveur des enfants admis dans les hôpitaux et les orphelinats. Heureux d'avoir réceptionné un jouet de piano, Christ Ngapia,

un enfant de 5 ans, a remercié le donateur en ces termes : « Je suis très content de recevoir ce piano. Je dis merci au député parce que ce jouet va me permettre de bien m'amuser à la maison ».

S'agissant de l'Espace Ouénzé, Lisanga ya Noël, les Brazzavillois peuvent aller découvrir ses services jusqu'au 5 janvier prochain. L'entrée est gratuite et plusieurs activités culturelles y seront organisées, dont les séances de danses, les prestations des artistes comédiens ainsi que des concerts, comme c'était le cas à l'ouverture avec le groupe Patrouille des Stars de Kevin Mbouandé puis l'orchestre de Guellor Ossété qui ont fait danser le public.

Parfait Wilfried Douniama

La Fondation Noevy-Itoua offre des dons à la Maison communautaire « Orphelinat de la paix »

Le directeur exécutif de l'ONG, Ignace Taliane Tchibamba, a remis, le 25 décembre, des vivres et non-vivres composées, entre autres, des jouets aux enfants accueillis dans l'établissement situé à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville.

La joie était à son comble à la Maison communautaire « Orphelinat de la paix » en cette fête de Noël. Les kits de la Fondation Noevy-Itoua ont donné du sourire à la trentaine des jeunes orphelins. « Cette aide nous fait du bien puisque les enfants vont bien passer la fête. Nous disons merci à la fondation et à d'autres partenaires qui nous viennent souvent en aide pour alléger toute cette charge. Nous sommes très ravis, cela nous va droit au cœur », s'est exprimé le secrétaire de cet orphelinat, Gildas Mi-foundou.

Même son de cloche du côté des enfants qui ont salué l'élan de cœur et l'immense générosité de cette ONG. En effet, la Fondation Noevy-Itoua n'est pas à son premier geste à l'endroit de cet orphelinat. Selon Ignace Taliane Tchibamba, depuis pratiquement un an, la fondation a pris l'engagement de s'occuper de la Maison communautaire l'Orphelinat de la paix. C'est ainsi qu'elle a préparé la rentrée scolaire des enfants admis au sein de cet orphelinat, payé les frais de scolarité ainsi que le loyer chaque mois. « Nous sommes avec vous,

vous n'êtes pas seuls. Nous essayons d'exécuter ce que Dieu voudra qu'on fasse pour les orphelins. Nous avons apporté des dons pour vous, ce



Ignace Taliane Tchibamba remettant des jouets à un échantillon d'enfants/Adiac

n'est pas pour la première fois. Nous avons convenu de vous prendre en charge parce que votre sœur aimait tout le monde, elle aimait les enfants », a-t-il rappelé, réaffirmant l'engagement de respecter la convention signée avec cet orphelinat.

Il a, par ailleurs, remercié les bienfaiteurs qui leur ont apporté un soutien dans l'achat de ces vivres et non-vivres dont le

contenu a été recommandé par les responsables de l'orphelinat. Il s'agit, entre autres, de la Société nationale des pétroles du Congo. Créée en mémoire de la fille de l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur décédée en février 2017 suite à un cancer du côlon, la Fondation Noevy-Itoua a

pour but de sensibiliser, éduquer et informer sur les cancers qui touchent de plus en plus les vies des jeunes. Ainsi, elle a retenu deux piliers pour son action dont la pérennisation des projets auxquels Noevy Itoua était attachée. Il s'agit notamment des projets communautaires dont la création du centre de métiers lié à l'éducation des jeunes filles.

P.W.D.

FRAIS SCOLAIRES

L'Apeec déclare ne pas être en complicité avec le gouvernement

Le président national de l'association, Christian Grégoire Epouma, a indiqué, le 24 décembre à Brazzaville, que le paiement des droits scolaires dans les établissements d'enseignement général et technique par les parents d'élèves ne venait pas remplacer le financement principal de l'Etat.

Christian Grégoire Epouma a animé une conférence de presse au siège de l'Association des parents d'élèves et étudiants du Congo, suite aux interprétations diverses notamment par les députés, de la circulaire sur

le financement des établissements publics, co-signée avec les ministères en charge de l'éducation.

L'Apeec, a-t-il dit, n'était pas le porte-parole des ministères mais un partenaire qui joue le rôle de défense des familles et des enfants à l'école. « *Le paiement des frais scolaires n'est pas une volonté manifeste de l'Apeec à vouloir paupériser ses mandants. Elle l'a été à la demande de l'exécutif et l'association a essayé d'extirper ce qu'il y avait de décisif dans l'accompagnement du système éducatif* », a-t-il déclaré.

La circulaire signée conjointement avec les ministères en charge de l'éducation portant sur la répartition des contributions des parents d'élèves dans les établissements scolaires publics, a-t-il souligné, n'explique pas la suppression de la gratuité des frais scolaires décidée depuis 2008 par le gouvernement. Selon lui, il n'existe pas de copinage entre son organisation et les ministères. L'Apeec confirme se situer plus près du patriotisme, a-t-il ajouté. A cet effet, il a invité les acteurs politiques et la société civile à faire

de l'éducation une cause nationale afin que l'école publique demeure celle de l'égalité des chances.

Notons que dans cette note circulaire, les frais à payer au cycle primaire sont de cinq mille francs CFA, dix mille FCFA au collège et lycée d'enseignement général et quinze mille FCFA au lycée d'enseignement technique.

Cette question de droits scolaires, rappelons-le, avait suscité également la curiosité de la communauté éducative de Mouyondzi, dans le départe-

ment de la Bouenza, lors d'un échange avec le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso.

Le ministre avait assuré que le paiement des droits scolaires ne sera pas supprimé dans les établissements scolaires car, c'est un mode de financement participatif qui permet aux parents d'élèves, à la communauté éducative et aux partenaires publics et privés de contribuer à alléger tant soit peu les problèmes de l'éducation.

Lydie Gisèle Oko

Radisson **BLU**
M'BAMOU PALACE HOTEL
BRAZZAVILLE

Vivez des fêtes magiques au Radisson Blu M'Bamou Hotel, Brazzaville!

Réveillon du Nouvel An

Lundi 31 Décembre à partir de 20h • Buffet Bonana avec tombola
1 bouteille de Champagne offerte pour 2 pers.

Buffet à 80.000 XAF / adulte • 40.000 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Brunch du Nouvel An

Mardi 1er janvier à partir de 12h • Animation musicale et ateliers pour les enfants

35.000 XAF / adulte • 17.500 XAF / enfant de 4 à 11 ans inclus

Une tombola sera
organisée avec un prix
à gagner :
Un billet d'avion
Aller-Retour

AIRFRANCE 

Brazzaville/Paris
et 3 nuitées au Radisson
Blu Hotel Paris,
Marne-La-Vallée !

Pour plus d'informations sur les menus, animations et offres, contactez-nous
(+242) 05 050 60 60 ou reservations.brazzaville@radissonblu.com

2019

MONDE DU TRAVAIL

Le lundi 31 décembre, chôme et payé

L'arrêté signé du vice-Premier ministre, chargé de la Fonction publique, de la réforme de l'Etat, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayesa, en date du 20 décembre 2018, indique que la journée du 31 décembre 2018, précédant le premier jour de la nouvelle année, est déclarée chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national. Des permanences devront toutefois être assurées dans les magasins d'alimentation, banques, entreprises de transport

en commun et de transport aérien, entreprises et services de presse, boulangeries, hôtels, restaurants, entreprises des postes et télécommunications, de distribution d'eau et d'énergie, stations essence, hôpitaux, cliniques, dispensaires, pharmacies, garages, tous les services et entreprises dont le fonctionnement est indispensable à la satisfaction des besoins essentiels et vitaux de la population.

Rominique Makaya

PRÉFECTURE DE BRAZZAVILLE

Les dossiers relatifs aux droits du personnel en examen

La Commission administrative paritaire (CAP) du département de Brazzaville a ouvert ses travaux, le 24 décembre, au titre des années 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

Les participants auront, au cours de la présente session, à examiner près de cinq cent vingt-six dossiers relevant de l'autorité administrative. Conformément aux dispositions du décret n°2012-713 du 12 juin 2012, la CAP est l'organe chargé d'examiner les questions relatives à la carrière des fonctionnaires, aux conditions de travail, à l'hygiène et à la sécurité sociale. La directrice générale de la Fonction publique, Joséphine Bomandouki Olingou Pourou, a indiqué aux participants qu'en s'investissant pleinement dans le travail qui leur est soumis, celui-ci s'accomplira dans les délais raisonnables avec promptitude et abnégation afin de satisfaire toutes les attentes des agents de l'Etat qui, depuis 2013 à ce jour, sont de-

meurés dans l'impasse et ne savaient plus à quel saint se vouer.

Présidant la cérémonie d'ouverture des travaux, le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha, a appelé les membres de la CAP à se mettre résolument au travail avec transparence, abnégation et rigueur, sans complaisance ni laxisme, afin que les conclusions satisfassent aussi bien l'administration qui veut restaurer son autorité en bannissant les antivaleurs que les agents publics qui peuvent s'en inspirer dans la projection de leur carrière.

« Celui-ci traduit, en effet, la volonté inébranlable du gouvernement d'améliorer les conditions de vie des fonctionnaires, tout en apportant des solutions au lancinant problème du suivi de leurs dossiers à travers méandres et rouages administratifs, causes de multiples tracasseries intempêtes », a-t-il ajouté.

G.O.

FORCE PUBLIQUE

Soixante-trois officiers obtiennent le diplôme d'état-major de gendarmerie

Le troisième cours d'état-major de gendarmerie regroupant quarante-sept officiers issus de la gendarmerie nationale et seize des services de police avait pour objectifs, entre autres, d'harmoniser sinon de faire adopter dorénavant les connaissances acquises par les stagiaires aux différentes réalités et défis sécuritaires du moment dans le pays.

Les formations diplômantes vont intégrer le cursus de l'avancement et de la présentation des stagiaires aux responsabilités futures. Le stage a permis de renforcer les aptitudes des bénéficiaires dans les domaines des métiers de la sécurité publique à l'interopérabilité dans le cadre des opérations combinées et la polyvalence à des sphères ministérielles. D'après les résultats rendus publics par le directeur de l'Ecole de la gendarmerie nationale, directeur de stage, le colonel Levy Nzaba-Kombo, la moyenne générale est de 12,98 ; tandis que le major de la promotion a obtenu 14,4. « Articulé en cinq modules dénommés respectivement commandement opérationnel (122 heures) ; Management - écrits d'état-major (109 heures) ; service de la gendarmerie - politique de sécurité (17 heures) ; planification - connaissance des états-majors (159 heures) ; géopolitique - culture générale (101 heures) ; activités complémentaires (130 heures), soit un total général de 724 heures réparties sur cinq

mois, ce cours a eu pour objectif d'inculquer la culture de travail d'état-major et de commandement d'un groupe d'escadrons ou d'un bataillon », a poursuivi le colonel Levy Nzaba-Kombo.

Clôturant la formation, le commandant de la gendarmerie, le général de brigade, Paul Victor Moigny, a appelé les apprenants non seulement à exercer le commandement mais à le vivre tout en sachant que le commandement est un art qui requiert du talent, de l'exemplarité et surtout un certain tempérament. « Par ailleurs, la montée en puissance des états-majors tant nationaux que multinationaux ainsi que le nombre croissant des opérations combinées et de maintien de la paix font émerger le besoin plus qu'important d'officiers diplômés. C'est là encore un défi qui vous attend. Vous avez désormais toutes les armes nécessaires pour y faire face », a-t-il conclu.

Des diplômes et des insignes ont été remis aux soixante-trois apprenants méritants de la gendarmerie et de la police. La cérémonie s'est achevée par un défilé militaire.

Signalons que cette cérémonie était présidée par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, en présence du commandant de la gendarmerie nationale, des membres du commandement représentant les composantes de la force publique ainsi que des invités.

Guillaume Ondzé

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL N° 012-MASAH/PL-SFS/UGP-18 POUR L'ACQUISITION DE 4 VEHICULES 4x4 DESTINES AUX CIRCONSCRIPTIONS D'ACTION SOCIALE DE MADIBOU, MFILOU, DJIRI ET LOANDJILI

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le coût du projet Lisungi Système de Filets Sociaux. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché N° 012-MASAH/PL-SFS/UGP-18.

2. Le Projet Lisungi sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles pour la fourniture de 4 véhicules 4x4 destinés aux circonscriptions d'action sociale de Madibou, Mfilou, Djiri et Loandjili.

3. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité de Gestion du Projet LISUNGI et prendre connaissance du Document d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, de 8H00 à 16H00.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le Document d'Appel d'Offres complet en français en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable d'une somme de cent mille (100 000) francs CFA.

5. Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'ap-

pel d'offres.

6. Les Instructions aux Soumissionnaires et les Cahier des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Appel d'Offres pour la Passation de Marchés de Fournitures de l'Agence Française de Développement.

7. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le 28 janvier 2019 à 12H30. Les Offres doivent comprendre une garantie de l'Offre d'un montant de neuf cent mille (900 000) francs CFA sous forme de chèque certifié ou une Déclaration de garantie de l'Offre.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux le 24 janvier 2019 à 13H00 heure locale.

9. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis ancien Siège du PARSEG, Forêt de la patte d'oie, derrière le Tennis club, Route de l'aéroport, Brazzaville, République du Congo. Tél: 05 659 07 30 / 06 653 70 07; E-mail: lisungiprojet@gmail.com. Fait à Brazzaville, le 21 décembre 2018

Le Coordonnateur

Alfred Constant KIAKOUAMA.-

PARCELLE A VENDRE

A Ignié centre (PK 45), quartier Nzibou
Superficie : 400 m2 (20 m x 20 m)

A un bon prix (discutable)

Contacts :
06 955 44 06 / 05 571 69 89

REMERCIEMENTS

Le directeur du Cercle Mess des Officiers de Brazzaville, le colonel Yvon Itoua, les familles Itoua, Kibhat et Killy, remercient parents, collègues, amis et connaissances qui les ont soutenus spirituellement, moralement, physiquement et financièrement lors du décès de leur sœur, mère et tante Mme Eugénie Mireille Itoua.

Ils vous prient de s'unir à eux dans la prière pour le repos de l'âme de la disparue.



NÉCROLOGIE

Maître Patrice Mahoungou et famille ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, fils, père et grand-père, Joachim Mouhoungou dit « Joakim » survenu le 19 décembre au CHU de Brazzaville des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu, sis 25, rue Moussouambali à Mfilou, (Terminus avenue Mayama), dans le 7ème arrondissement.

La date de l'inhumation est fixée au samedi 29 décembre 2018 au Cimetière privé Mâ Campagne.





Po na yo !

Le contrôle total de tes services

- Un seul code pour activer ou désactiver tes services ***124#**
- Accède sur ton mobile à l'historique de ta consommation de crédit via ***125*5#**
everywhere you go

mtncongo.net

AFRIQUE

La transmission de l'histoire aux jeunes passe par l'école

L'affirmation est de Arnold Sosthene Meboma, docteurant à l'Université de Genève, dans The Conversation.

La transmission de l'histoire africaine aux jeunes générations passe par l'école. Elle doit se faire «contre les préjugés et les assignations mais aussi contre les contre-discours qui parfois n'en sont pas moins prescriptifs. Déconstruire les stéréotypes d'une Afrique sans histoire ne devrait pas mener à construire d'autres préjugés dits afrocentristes», a soutenu Arnold Sosthene Meboma.

Dans ses réflexions qui ont animé l'histoire des idées pendant deux siècles, Friedrich Hegel a propagé l'idée selon laquelle «l'Afrique n'a pas d'histoire et qu'elle n'avait non plus de conscience extérieure objective donnant lieu à l'universalité». Ce qui a donné lieu à ce que Cheikh Anta Diop a appelé la «falsification consciente de l'histoire africaine» : une sorte de déni systématique de l'apport de la civilisation «nègre». La pensée de Friedrich Hegel a ouvert la voie à une controverse historique majeure chez les Africanistes. Ces derniers ont proposé, à leur tour, d'autres grilles d'analyse visant à mettre fin à l'occultation de l'histoire africaine.

L'origine nègre de la civilisation

égyptienne sera farouchement contestée dans les années 1960. Parrainé par l'Unesco, le colloque international du Caire de 1974 va amener des archéologues africains à confronter leurs recherches avec celles de leurs homologues européens et américains qu'enfin l'égyptologie se réconcilie «avec l'Afrique». L'Afrique sera reconnue comme le «berceau de l'humanité» à travers la découverte des vestiges humains les plus anciens, un âge d'or dans l'Afrique noire à contre-courant du Moyen Âge européen.

Plus proche de nous, le discours du président français, Nicolas Sarkozy à Dakar, en 2007. Quelques historiens, Jean-Pierre Chrétien, Adame Ba Konaré, Makhily Gassama... ont montré «l'absurdité scientifique et les motifs de la survivance» d'une conception eurocentriste ; éclairé «le président Sarkozy et le grand public sur la réalité de l'histoire africaine» ; mis en relief les véritables défis qui interpellent l'Afrique d'aujourd'hui et de demain, notamment de «désencombrer l'histoire de l'Afrique», comme aime à dire l'historien et archéologue François-Xavier Fauvelle, titulaire d'une chaire pérenne consacrée à l'Afrique au Collège de France. Cette nouvelle écriture poursuit un projet initié dès les

indépendances, notamment celui de définir la «place de l'histoire dans la société africaine», pour citer Joseph Ki-Zerbo. Ces réflexions interrogent la fonction véritable de l'histoire et ses répercussions profondes sur l'imaginaire et l'univers mental des Africains, en réponse à ce que le philosophe Anatole Fongou appelle «l'histoire chaotique». En effet, cette dernière a longtemps été une histoire imposée, fragmentée et tragique tendant à reléguer les «dominés africains» à des êtres dont le seul objectif est la survie face à la misère.

Avec l'appui de l'Unesco et de son Histoire générale de l'Afrique (huit volumes aujourd'hui), un nouveau rapport à l'histoire voit ainsi le jour. Il se traduit en deux points : un nouveau regard sur les faits, une nouvelle conception de l'histoire et de son rôle dans la société. Ces idées visent concrètement le développement d'une conscience historique du continent. Cheikh Anta Diop, dans son «traité d'histoire», proposait déjà à la fin des années 1960, la création d'une conscience panafricaine qui passe par la restauration de la mémoire collective et la rectification des vérités historiques falsifiées au fil du temps. Pour cheikh Anta Diop, il ne peut y avoir de devenir africain sans forger une conscience historique

forte, ciment pour une meilleure intégration sociale africaine. Grâce à ses travaux, de nombreux historiens africanistes ont contribué à faire découvrir une histoire de l'Afrique jusque-là méconnue et/ou occultée. Des penseurs et intellectuels de l'Afrique tels qu'Achille Mbembe permettent aujourd'hui de construire une nouvelle conscience historique.

Au-delà de la production du savoir, la réflexion sur l'apprentissage de l'histoire africaine mobilise. On pense à l'appel à «l'africanisation des programmes d'histoire» de Joseph Ki-Zerbo dès 1968. L'idée étant de rompre avec des programmes calqués sur ceux des ex-métropoles qui ne correspondaient pas à l'exigence d'exhumer une identité occultée par plusieurs siècles de domination. Certains enseignants critiques, comme Laurence de Cock, invitent à se défaire des prescriptions politiques débouchant sur une «vision rétrograde de l'histoire» dans les programmes scolaires. L'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch lui trouve la faiblesse d'être «malheureusement mal diffusée et peu connue». La question est de savoir comment vulgariser une histoire mise à mal et en cours de restitution. Cibler les jeunes générations, dès le bas âge, et donner lieu à une autre

vision unilatérale de l'Afrique. Réfléchissant à la transmission de l'histoire, l'historien Charles Heimberg propose la didactique. Il s'agit de transposer les savoirs savants en des savoirs accessibles à tous en conceptualisant l'exercice de la pensée historique en classe. Si l'Afrique a fait preuve de grandeur dans le passé, y a-t-il des éléments de cette grandeur qui ont perduré ? Pourquoi parler de déclin ? Qu'est-ce qui a changé ? Quelles en sont les conséquences aujourd'hui ? L'idée est également de forger chez les élèves un sens critique contre les préjugés et les assignations mais aussi contre les contre-discours ; déconstruire les stéréotypes d'une Afrique sans histoire ne devrait pas mener à construire d'autres préjugés dits afrocentristes. L'apprentissage de l'histoire précoloniale et coloniale de l'Afrique ne devrait pas viser des assignations identitaires et nationalistes dans lesquelles les individus et les sociétés se renfermeraient. Pour cela, des recherches empiriques sont nécessaires. Il est important que le champ scientifique novateur de la didactique de l'histoire prenne son envol en Afrique à côté de la production historique qui fait déjà son chemin depuis les indépendances.

Noël N'dong

PROJET LISUNGI-SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

L'inscription des ménages dans le registre social unique est lancée

Le coordonnateur national du projet Lisungi, Alfred Constant Kiakouama, a expliqué le 19 décembre à Brazzaville, lors d'une descente dans les circonscriptions d'actions sociales de Makélékélé et Baongo, l'intérêt d'un registre social unique, défini comme un dispositif qui doit permettre d'enregistrer et de traiter la demande sociale.

«C'est dans ce cadre-là que nous avons lancé depuis quelques temps l'inscription des ménages à ce registre», a soutenu le coordonnateur. Ce registre, a-t-il précisé, permettra aux ménages de bénéficier de l'assistance de l'Etat lorsque ces derniers y sont enregistrés, et lorsqu'ils disposent d'un code et ou lorsqu'ils répondent aux critères définis dans différents programmes.

«Par exemple, nous avons payé des ménages à Lisungi mais qui s'étaient enregistrés dans le cadre du PDSS. Ce registre vise donc à faire en sorte que la demande sociale des ménages puisse s'enregistrer uniquement en un seul point, ce que l'on appelle un guichet unique. Nous allons installer un guichet unique pour permettre à ce que les ménages expriment leur demande et que nous puissions arriver à la traiter au travers des mécanismes que nous avons mis en place», a poursuivi Alfred Constant Kiakouama.

Il a, somme toute, précisé que l'inscription au registre ne donne pas lieu à un paiement. «Lorsque



vous vous inscrivez au registre, vous avez le code d'identification des ménages. Et cela permet à l'individu du ménage d'avoir un numéro d'identification social. Ces deux informations sont essentielles au gouvernement pour orienter son aide vers la population la plus vulnérable sur la base des codes», a renchéri le coordonnateur national du projet Lisungi.

Alfred Constant Kiakouama s'exprimait à l'issue des séances de travail avec une délégation de la Répu-

blique démocratique du Congo (RDC) venue s'imprégner de l'expérience du projet Lisungi-système de filets sociaux sur l'implémentation du Registre social unifié et les transferts monétaires.

Conduite par le Pr John Mugabushaka Bigirimana, directeur de cabinet du ministre des Affaires sociales de la RDC, la délégation a séjourné à Brazzaville du 17 au 20 décembre. Le choix de cette ville se justifie par la proximité au plan culturel et géographique voire par le contexte sociopolitique entre les deux pays, d'une part, et le développement, depuis 2015 par la République du Congo, d'un programme de transferts monétaires piloté par le projet Lisungi dont la renommée a franchi les frontières nationales pour servir de réelle référence pour divers pays africains.

Le gouvernement de la RDC a obtenu de la Banque mondiale des ressources pour le financement du Projet de renforcement des systèmes de développement humain à hauteur de cinquante-six millions de dollars américains. Ce projet traduit l'engagement du gouvernement de ce pays à renforcer le système d'information en vue de lui permettre d'améliorer davantage les indicateurs de développement humain. Il vise particulièrement le renforcement de certains systèmes de gestion pour les services de l'éducation et de la santé dans les zones géographiques ciblées sur le territoire de la RDC.

C'est dans ce contexte que s'est inscrite la mission du ministère des Affaires sociales de ce pays à Brazzaville. Une mission d'échange d'expériences qui a permis aux experts de la RDC de s'imprégner des progrès réalisés par le projet Lisungi-système de filets sociaux sur l'implémentation du Registre social unifié et les transferts monétaires.

«Je voulais féliciter les autorités politiques du Congo, d'une manière spéciale la coordination qui assure les travaux du projet Lisungi pour le grand pas qu'elle a déjà franchi en mettant en place tous les services sociaux qu'il faut en vue de servir la population la plus pauvre et la plus vulnérable. Nous avons appris beaucoup de choses parmi lesquelles, le développement des services. Vous savez, il peut être difficile de mettre en place des services et de trouver le personnel qualifié pour les animer et surtout pouvoir répondre aux besoins de la population au plus bas niveau. C'est ce que le projet Lisungi est en train de faire», a déclaré le Pr John Mugabushaka Bigirimana.

Pour plus d'informations, contactez : Lisungi-Système de filets sociaux. Coordonnateur : +242 05 659 07 30 E-mail : ackkiakouam@gmail.com Responsable communication : +242 05 659 07 32 E-mail : paulganongo@gamil.com Brazzaville - République du Congo.



Programme Lisungi
Plan National d'Action Sociale

AFFAIRES SOCIALES

Des vivres et non-vivres pour des orphelins de Kinshasa

La donation spéciale de la Fondation Marie-Antoinette (FMA), ex-Fondation Maman-Mobutu, a permis aux enfants bénéficiaires de bien passer la fête de la Nativité.

La FMA n'a pas dérogé à sa tradition d'intervention sociale en vue d'alléger la tâche des orphelinats de la capitale congolaise dans la prise en charge de leurs pensionnaires. Pour les fêtes de Noël et de la Saint Sylvestre, cet organisme public sous tutelle du ministère des Affaires sociales, en plus du repas de chœur offert le jour de Noël aux enfants qu'elle prend en charge dans quatre orphelinats de la ville-province de Kinshasa, leur a transmis, le 19 décembre, une assistance en nature et en espèce en vue de leur permettre de bien passer ces festivités.

Dans cette action, chaque orphelinat a bénéficié notamment de quatre sacs de riz, d'un sac de farine de maïs, de plus de dix kilogrammes de haricot vert, de plus de dix litres d'huile, d'un sachet de sucre, d'un carton de poulet, d'une rame de poissons chinchards, de plus de soixante-dix boîtes de tomates,



Des produits offerts à l'un des orphelinats pour la rentrée scolaire 2018-2019/Adiac

des paquets de jus, de plusieurs sortes de savons et détergents ainsi que de lots d'habits. La Fondation a également pris en charge le transport de ces produits pour faciliter leur acheminement dans les maisons bénéficiaires respectives. Cette action rentre dans le cadre de la mission confiée à cet organisme

public qui consiste à intervenir pour le bien-être des personnes vulnérables.

L'apport des partenaires salué

Chaque mois, la FMA pourvoit ces quatre orphelinats en vivres et non vivres en vue de faciliter la prise en charge de leurs pensionnaires. Mais, pour le mois

de décembre, cette intervention mensuelle est renforcée par un repas de chœur offerts à ces enfants pris en charge dans ces orphelinats. Cet organisme public coordonné par Chérubin Lukongo prend aussi en charge la formation professionnelle de certains de ces enfants. Le premier lot a été formé en me-

nuiserie et en mécanique, dans le cadre d'une convention de partenariat signé avec ses locaux installés dans l'espace où se situe la direction générale de la Fondation, à Funa. Ces enfants ont particulièrement été encouragés par la FMA qui leur a offert, d'une manière spécifique, des habits et ketches. Toutes ces interventions sont soutenues, en majorité, par les fonds propres de cet organisme qui reconnaît toutefois l'apport de certains de ses partenaires qui lui permettent de s'acquitter de cette noble mission. La FMA a profité de cette occasion pour lancer un appel à d'autres personnalités et institutions en vue d'emboîter les pas à ces donateurs pour une prise en charge effective de ces enfants vulnérables.

Les orphelinats bénéficiaires de cette donation sont Œuvre humanitaire Emmanuel située dans la commune de Mont-Ngafula, Grace de Dieu dans la commune de Masina, EEV/Eden à Lemba-Terminus, et Orphelinat pour les enfants des sidéens, dans la commune de Kasa-Vubu.

Lucien Dianzenza

ELECTIONS DU 30 DÉCEMBRE

Les télécoms invitées à désactiver les cartes SIM vendues à la Céni

L'appel a été lancé par huit candidats à la présidentielle, convaincus que la Centrale électorale s'apprête à organiser un vote électronique et que les machines à voter ne serviront pas seulement à imprimer les bulletins.

A la veille des scrutins prévus ce dimanche 30 décembre, la Commission électorale nationale indépendante (Céni) est toujours l'objet des suspicions de la part des candidats à la présidentielle qui dénotent dans ses actes des velléités de fraude électorale au profit du dauphin de Joseph Kabila. Pour le collectif de ces candidats, la Centrale électorale s'apprêterait à organiser un vote électronique pourtant prohibée par la loi. Dans une déclaration faite ce 26 décembre à Kinshasa, ces candidats, à savoir Théodore Ngoyi, Marie-José Ifoku, Martin Fayulu, Jean Mabaya, Seth Kikuni, Sylvain Mashake, Tebabo Soborabo et Jean Maluta (les deux derniers s'étant faits représenter) ont fustigé cette démarche jugée anticonstitutionnelle de la Céni. Celle-ci, ont-ils révélé, n'entend utiliser la machine à voter que pour imprimer les bulletins, les autres opérations étant négociées par voie électronique.

Une information qu'ils tiennent de TV5 Monde qui, dans sa livraison

du 23 décembre en rapport avec la transmission électronique des résultats de vote, aurait confirmé le vote électronique citant notamment le rapporteur adjoint de la Céni et le personnel chargé de la formation. « *Considérant que la Céni a commandé des cartes SIM auprès des opérateurs de téléphonie mobile - ce qui corrobore les informations recueillies par TV5 Monde sur le vote électronique interdit par la loi - demandons aux opérateurs de réseaux téléphoniques (...) Vodacom, Orange, Airtel, Africell et autres de mettre à la disposition du public tous les numéros des cartes SIM vendues à la Céni* », ont déclaré ces huit candidats.

Ces numéros, à en croire Théodore Ngoy et ses pairs, sont affectés aux puces qui sont incorporées dans les machines à voter pour la transmission des données à la Centrale électorale. Ce qui, d'après eux, donnerait libre cours à toute velléité de manipulation des résultats. Aussi appellent-ils les opérateurs des télécommunications implantés en République démocratique du Congo à désactiver les fameuses cartes SIM vendues à la Céni afin de se conformer à la loi électorale.

A.D.

CÉNI

Les électeurs de Beni, Butembo et Yumbi voteront en mars 2019

Le report des scrutins est lié à l'épidémie d'Ebola dans le Nord-Kivu et à la persistance de l'insécurité en territoire de Yumbi, dans la province de Maï-Ndombe.

Une frange de Congolais ne sera pas concernée par les scrutins de ce 30 décembre. Il s'agit particulièrement des Congolais habitant Beni et Butembo (province du Nord-Kivu) et Yumbi (Main-Ndombe) dont les élections directes dans leurs circonscriptions viennent d'être renvoyées au mois de mars 2019. Ainsi en a décidé la Commission électorale nationale indépendante (Céni) qui, dans un communiqué publié ce 26 décembre, a annoncé officiellement ce report causé notamment par la persistance de l'épidémie d'Ebola (Beni, Butembo) et par l'insécurité récurrente sur le territoire de Yumbi.

Pour les détails, la Céni évoque les difficultés qui sont les siennes d'organiser les élections dans les circonscriptions concernées où l'épidémie d'Ebola continue à sévir, affectant des dizaines de personnes avec les risques de propagation à grande échelle. Ce qui rend quasi impossible la tenue des scrutins dans ces coins du pays en proie aux menaces terroristes sur fond des actes criminels perpétrés par des bandes et milices armées. Concernant la situation sécuritaire à Yumbi, la Céni évoque les difficultés logistiques dues aux incidents survenus les 14 et 15 décembre

qui ont vu tout son matériel et documents électoraux partir en fumée. « *Des installations et entrepôts de la Commission électorale ont été pillés. A cela s'ajoutent le déplacement massif de la population à la suite de ces troubles et la persistance de la tension dans cette ville* », soutient la Céni qui, par ce fait, prive 1 247 600 électeurs d'exercer leur droit civique ce dimanche 30 décembre. C'est précisément 182 600 électeurs pour la ville de Beni, 670 816 pour le territoire de Beni, 328 136 électeurs pour la ville de Butembo et 66 270 pour le territoire de Yumbi qui ne vont pas exercer leur droit de vote le jour des scrutins.

Pour prendre sa décision, la Centrale électorale s'est appuyée notamment sur le rapport d'une réunion interinstitutionnelle du 14 décembre présentant la « *situation sécuritaire et sanitaire dans la région de Beni et Butembo comme préoccupante* ». Dans ce même document, l'exécutif national avait également déploré les incidents meurtriers dans le territoire de Yumbi ayant occasionné un déplacement massif de la population, la destruction de tout le matériel et documents électoraux, le pillage des entrepôts et installations de l'antenne de la Céni ainsi que la tension persistante. Des éléments qui sont venus reconforter Corneille Nangaa et les siens dans leur décision de reporter les scrutins dans les circonscriptions précitées.

Alain Diasso



airtel
LE RESEAU DES SMARTPHONES

JOYEUX NOËL!
QUE LA MAGIE DE NOËL
CONTINUE...



CONSEIL CONSULTATIF DES PERSONNES VIVANT AVEC HANDICAP

Gaston Yomo élu membre

L'élection du président du Réseau des associations des personnes vivant avec handicap, en tant que membre ayant voix délibérative, a eu lieu ce 26 décembre au cours d'une assemblée générale qui s'est tenue dans la salle du 28-novembre 1958, située dans l'enceinte de l'École paramédicale Jean-Joseph-Loukabou.

L'activité qui a réuni les organisations des personnes vivant avec handicap a été présidée par Jean-Louis Banthoud, directeur de cabinet représentant le préfet du département. Elle a été organisée conformément au décret fixant les modalités de sélection des membres ayant voix délibérative au sein du conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, adoptées par le conseil des ministres du 13 décembre.

Gaston Yomo, qui va siéger au sein de ce conseil pour le compte du département de Pointe-Noire, a été élu avec cinquante-quatre voix sur soixante-onze (soit 82,52% des voix), devançant de loin les trois autres candidats, notamment Serge Badenika, M'beri Matondo et Batsekama Tchikanga. Bien avant l'élection, les quatre candidats ont présenté chacun leur projet de société. Gaston Yomo a rencontré l'assentiment de la majorité qui lui a accordé ses voix avec assurance.

Ému, c'est avec des larmes de joie qu'il a exprimé sa gratitude et sa satisfaction en indiquant : « Je suis ému parce que je prends la responsabilité de défendre les



La photo de famille après l'élection/Adiac

personnes vivant avec handicap de notre département. Nous avons fait des choses sans les moyens juridiques. Nous l'avons fait parce que nous-mêmes, personnes vivant avec handicap, nous avons pris nos problèmes à bras le corps. Mais, cette fois, nous avons un outil de travail qu'est le conseil consultatif».

Gaston Yomo, qui compte sur son expérience pour défendre les droits des handicapés, a aussi sollicité la contribution de tous. Il a assuré de sa disponibilité, indiquant : « Je n'épargnerai aucun effort pour être à votre écoute ». Puis, il a présenté sa feuille de route dont la première action, très ovationnée par les

participants, concerne la salle du 28-novembre où s'est déroulée l'assemblée. « Ma première bataille, c'est de voir que cette salle qui a vu la République naître puisse avoir une rampe pour permettre son accessibilité réelle à la personne handicapée », s'est-il engagé. L'assemblée générale des orga-

nisations des personnes vivant avec handicap s'est déroulée en présence de Marie-Thérèse Loemba, directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire, et de Paul Urbain Koulibali, chef de bureau des personnes vivant avec handicap.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

NOËL

Les orphelins de Pointe-Noire passent la fête avec la miss Congo 2013

C'est sous le signe « Noël pour les orphelins et les orphelines » que Rogina Cécilia Makosso et l'organisation non gouvernementale Butterfly ainsi que l'association des anciennes miss d'Afrique « Virtuous Queens of Africa » ont passé la fête de la Nativité avec les enfants de la capitale économique, au Centre d'accueil des mineurs à Mvoumou, le deuxième arrondissement.

Décidées à donner de la joie aux enfants, les organisatrices y sont restées toute la journée avec eux. Une journée pendant laquelle elles ont pris le petit déjeuner, jouer aux jeux et déjeuner avec les enfants, avant de leur partager des jouets. Rogina Cécilia Makosso a profité de l'occasion pour leur passer le message suivant : « Ce que vous êtes aujourd'hui ne définit en aucun cas ce que vous serez demain. Vous pouvez être qui vous voulez si et seulement si vous vous donnez à fond dans le travail... La vie nous donne tous les jours un espoir qui s'appelle Demain. »

La miss Congo 2013 et l'ONG Butterfly qui l'accompagne dans ce vaste projet poursuivront leurs actions en faveur des orphelins et orphelines, le 29 décembre à Dolisie, le 30 décembre à Brazzaville et le 6 janvier 2019 à Kinkala, dans le Pool. Par ailleurs, Rogina Cecilia Makosso a



Rogina Cécilia Makosso et ses partenaires

annoncé, le 25 décembre devant les enfants, que la deuxième édition aura lieu en fin d'année 2019. Elle souhaite que les Congolaises de bonne volonté la soutiennent pour mener à bien cette action caritative. En attendant, elle continue son parcours de mère.

Ce programme initié par la miss Congo 2013 porte sur le thème « Ne jetez plus rien ». Il a commencé le 1er novembre dernier et prendra fin à l'issue de la première édition prévue le 6 janvier à Kinkala où un accent particulier y est mis. Pendant plus de cinquante jours, Rogina

Cécilia Makosso et ses partenaires ont collecté des dons en nature et en espèce pour les orphelins et les démunis, pour offrir du plaisir aux orphelins et orphelines. Le but de cette action étant de permettre à chaque enfant de passer en beauté les fêtes de fin d'année avec un sourire. Cela s'inscrit aussi dans le cadre du thème choisi par Rogina Cécilia Makosso lorsqu'elle était candidate à l'élection Miss Congo 2013 : « La lutte contre le cancer infantile et l'aide aux personnes démunies et aux orphelins ».

Bruno Okokana

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Des jouets offerts aux enfants de Loandjili

Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavoungou, l'administrateur-maire du quatrième arrondissement de Pointe-Noire, a remis, le 24 décembre, des cadeaux aux tout-petits de sa circonscription administrative.

Près de deux cents enfants démunis issus des treize comités des quartiers de Loandjili ont reçu, des mains de l'administrateur-maire, des jouets divers. « C'est devenu une tradition à l'arrondissement 4 depuis près d'une décennie. À l'occasion de la fête de Noël, nous invitons les enfants démunis à festoyer avec nous en leur offrant des jouets afin qu'ils passent la fête dans l'allégresse comme tous les autres enfants », a-t-elle dit, avant d'inviter les parents à passer les fêtes avec les enfants à la maison et non dans les débits de boissons.

Satisfaits, les enfants ont remercié la donatrice. De leur côté, les parents n'ont pas manqué de louer son élan du cœur qui soulage de nombreuses familles démunies à Loandjili. Un geste qui rencontre chaque année l'assentiment des partenaires qui s'associent à l'initiative.

Hervé Brice Mampouya

PROCESSUS ÉLECTORAL EN RDC

La Cirgl et la SADC appellent à l'apaisement

Des chefs d'Etat des deux organisations sous-régionales se sont réunis, hier à Brazzaville, sur initiative du président congolais, Denis Sassou N'Guesso, et de son homologue namibien, Hage G. Geingob, pour tenter d'atténuer la tension qui prévaut actuellement dans le pays voisin, à trois jours des scrutins reportés au 30 décembre.

Après avoir échangé sur la situation politique et sécuritaire dans les régions des Grands Lacs et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), les chefs d'Etat ont « réaffirmé l'importance de la paix, de la sécurité et de la stabilité dans ces régions ». Evoquant l'épineux problème du processus électoral en République démocratique du Congo (RDC), les dirigeants des deux sous-régions ont exprimé leurs préoccupations face aux actes de violence qui ont émaillé la campagne électorale dans certaines localités du pays. A cet effet, ils ont rappelé la né-

cessité de mettre en œuvre les différents engagements pris dans le cadre du pacte sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la région des Grands Lacs et de l'accord-cadre pour la paix, la sécurité et le développement en RDC et la région des Grands Lacs. En outre, ils ont salué l'engagement du processus électoral et l'ouverture de l'espace politique dans ce pays. Aussi ont-ils condamné « fermement » les violences perpétrées dans l'est de la RDC par des groupes armés contre la population civile et les forces de la Mission d'observation des Nations unies.

Les chefs d'Etat ont encouragé « fortement le gouvernement de la RDC à continuer d'assurer la sécurité de tous les candidats engagés dans la campagne électorale ».

Dans le domaine de la santé, la lutte contre l'épidémie d'Ebola s'est également invitée à cette table ronde. Sur ce, les chefs d'Etat ont demandé à la communauté internationale d'apporter son soutien aux autorités du



La table ronde des dirigeants de la Cirgl et de la SADC

pays, tout en exprimant leur solidarité aux victimes de cette maladie dans la région de Beni. Des actes de vandalisme perpétrés pendant la campagne électorale, notamment la destruction par un incendie d'une partie du matériel électoral, ont été ardemment condamnés. A l'endroit de la classe politique et de la société civile, les participants à la rencontre de Brazzaville ont lancé un appel à l'apaisement après avoir pris note du report des élections

présidentielle, législatives nationales et provinciales. En cette période sensible, les chefs d'Etat ont « réitéré leur engagement et leur disponibilité à accompagner la RDC ». Pour lier la parole à l'acte, ils ont décidé de dépêcher à Kinshasa, aujourd'hui, une délégation composée des ministres des Affaires étrangères du Congo, représentant la Cirgl (Conférence internationale sur la Région des Grands Lacs) et de la Zambie, pour le

compte de la SADC, afin d'aller rendre compte au président Joseph Kabila Kabange des conclusions du sommet.

Les assises de Brazzaville ont réuni les chefs d'Etat de la Namibie, Hage Geingob, président en exercice de la SADC ; de l'Angola, Joao Laurenço ; du Botswana, Mokgweetsi Masisi ; de la Zambie, Edgar Lungu. Trois pays qui suivent de près la situation en RDC ont été représentés, à savoir le Rwanda par son ministre des Affaires étrangères, l'Ouganda et l'Afrique du Sud par des diplomates.

Pendant que les chefs d'Etat de la Cirgl et de la SADC étaient en conclave, la Commission électorale nationale indépendante de la RDC a publié un communiqué annonçant le report du vote dans les deux circonscriptions électorales, notamment celles de Beni au Nord-Kivu et de Yumbi dans la province de Mai-Ndombe, en mars 2019, pour des raisons sécuritaires et sanitaires.

Yvette Reine Nzaba

LITTÉRATURE

« Au nom de l'amour » de Digne Elvis Tsalissan Okombi présenté au public

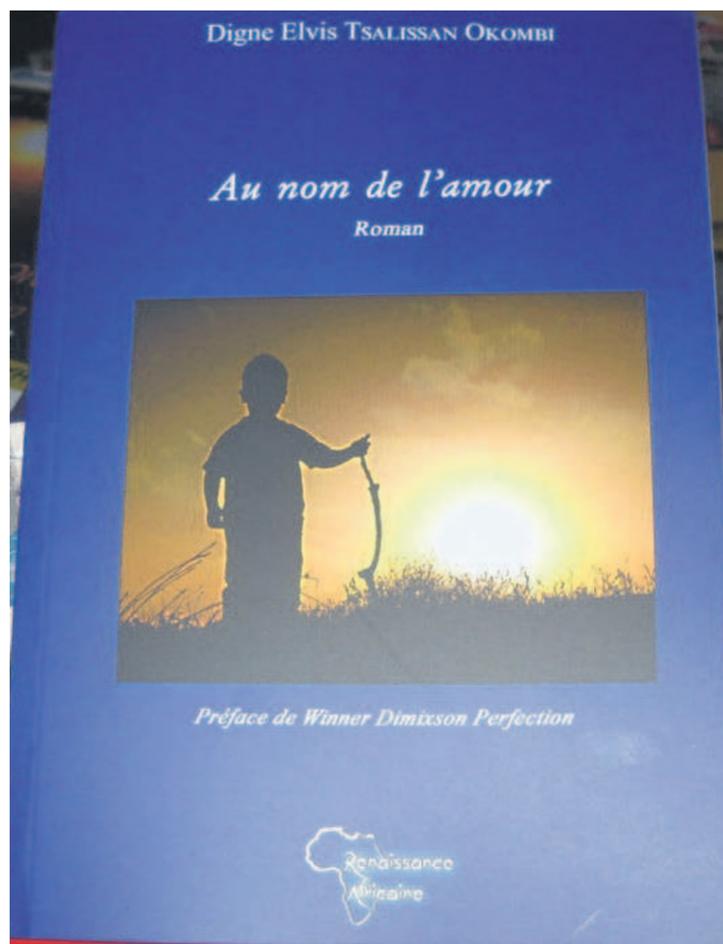
La cérémonie a eu lieu le 20 décembre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, en présence de l'éditeur, Exaucé Elvin Ngaba Nsilou, et de nombreux hommes de lettres.

Présentant le roman, Exaucé Elvin Ngaba Nsilou a indiqué qu'« Au nom de l'amour » peint l'histoire d'un jeune garçon, Lazare Momboya, dont le destin est apocalyptique. L'ouvrage de Digne Elvis Tsalissan Okombi, a-t-il dit, jette un regard critique sur nos sociétés modernes, remettant l'homme en cause.

En effet, l'infidélité d'Etienne Bilinga linga, le père de Lazare Momboya alias Makassi, l'emène à contracter le virus du VIH/sida puis le transmet à son épouse, Marie Hélène Louzolo, laissant derrière eux un orphelin dont le destin prendra une tournure quasi infernale.

Envoyé en formation en Haute-Volta, le jeune Lazare Momboya est rappelé d'urgence au pays sans qu'il sache les raisons exactes. Son père, Etienne Bilinga linga, vient de succomber de la longue et pénible maladie qui le rongait depuis. Sa femme est accusée à tort par ses beaux parents d'avoir sacrifié son mari pour sauvegarder son poste de proviseur alors qu'elle a découvert que son mari était atteint du VIH/sida. Quelques années plus tard, elle aussi trouve la mort.

Etienne Bilinga linga légua à son fils son héritage, déclenchant ainsi une série de malheurs perpétrée par les parents paternels. Lazare Momboya est à son tour accusé par ces derniers d'avoir



sacrifié ses parents pour réussir à un concours francophone de dessin en Haute-Volta, arguant qu'il a été initié au vodou. Ayant échappé à la tentative d'assassinat de son entourage familial, le jeune orphelin gagne la rue et se retrouve à la merci de toutes les infortunes. Lazare est marginalisé, contraint de mener une vie de vache maigre jusqu'au jour où le destin en décidera autrement de son sort.

Au terme de la présentation de l'ouvrage par son éditeur, tour

à tour, Pierre Ntsémou et Ramsès Bongolo sont passés à la critique du roman. Pour Pierre Ntsémou, Digne Elvis Tsalissan Okombi véhicule différents messages, notamment l'insouciance des jeunes, l'héritage légué par le testament, la providence divine. Pour la critique littéraire, « Au nom de l'amour » est un bel hymne d'amour que devrait chanter, pour l'oreille de l'autre, tout humain qui a reçu du divin les clés du bonheur en partage sur terre. « Sous la plume de Digne Elvis Tsalissan Okombi, l'homme

se dévoile sur les traits terrifiants d'un faiseur de mal, d'un pourvoyeur d'amertume sur le bitume de la douleur qu'il inflige au prochain. Au nom de l'amour, on devrait cesser de cultiver le mal », a-t-il signifié.

Pour Ramsès Bongolo, ce roman aborde plusieurs thèmes parmi lesquels le harcèlement sexuel, le favoritisme, le détournement de fonds, les arriérés des salaires, la délusion, la maltraitance, la rébellion, les injustices, les enfants de la rue, la mesquinerie des familles envers des héritiers, etc. Bien que ce roman soit fictionnel, a-t-il fait remarquer, la similitude avec les personnages, des objets ayant les caractéristiques communes avec les réalités congolaises est flagrante. On y retrouve des quartiers comme Batignolles, le pont du centenaire, l'hôtel du boulevard, la route nationale, la morgue municipale, les bébés noirs... Le livre de Digne Elvis Tsalissan Okombi est scindé en deux parties. La première, focalisée entièrement sur la vie et la mauvaise conduite d'Etienne bilinga linga, attire l'attention des lecteurs sur les antivaleurs. La seconde, consacrée à la mort des parents de Lazare Momboya, présente également les mésaventures du jeune homme au destin étrange. C'est une parfaite illustration du calvaire qu'endurent les orphelins dans les familles africaines après la disparition des parents, a relevé le critique littéraire.

« C'est l'invitation à l'espérance et à la persévérance puisqu'il nous rappelle que tant qu'il y a la vie, il y a de l'espoir », a-t-il souligné. L'au-

teur, selon lui, s'est inspiré des événements de son époque, de son environnement immédiat et de sa situation géographique. « Sa plume se nourrit d'anecdotes locales, des faits de société qui se sont produits dans un espace territorial bien circonscrit. La concision des chapitres atteste que le style de Digne Elvis Tsalissan Okombi est assez proche de la nouvelle. Il est donc un auteur qui se préoccupe de l'essentiel et non de l'accessoire. Sa plume et sa narration vont droit au but, foulant parfois au pied les figures de rhétorique. Digne Elvis vient de nous prouver que ce n'est pas qu'en rêvassant que l'on devient écrivain mais, c'est en composant les textes littéraires, en rédigeant les récits, en cosignant ses idées, ses chroniques, poèmes, réflexions, en traçant des signes servant à représenter les sons et les mots d'une langue que l'on devient écrivain », a fait savoir Ramsès Bongolo.

Le roman « Au nom de l'amour », paru en novembre dernier aux Editions Renaissance africaine, compte quatre-vingt-dix-sept pages et subdivisé en quatorze chapitres.

L'auteur

Elvis Digne Tsalissan Okombi est Congolais. Homme politique, il est député de Ngo, dans le département des Plateaux, et président du parti l'Union pour un mouvement populaire. Il a publié, en 2017, « Guide des relations gouvernement-Parlement en République du Congo ».

Rosalie Bindika